

## Logidoc-Solutions s'implique pour la diversité en entreprise

*En signant la Charte de la Diversité, le spécialiste de la dématérialisation du courrier confirme sa volonté d'engagement pour la pluralité et l'égalité des chances*

Lancée fin 2004 par Claude Bébéar et Yazid Sabeg, la Charte de la Diversité est un texte d'engagement proposé à la signature de toute entreprise, quelle que soit sa taille, qui s'engage ainsi à condamner les discriminations dans le domaine de l'emploi et à œuvrer en faveur de la diversité.

Spécialiste logiciel de la gestion du courrier sortant, LOGIDOC-Solutions conçoit et commercialise depuis 2005 des solutions courrier adaptées à tous les secteurs d'activités (banque, assurance, administration, industrie), et à toutes les tailles d'entreprises, de la TPE au grand compte. Déjà concrètement engagée sur les problématiques de développement durable, LOGIDOC-Solutions fait aujourd'hui le choix de s'engager en faveur de la diversité au sein de l'entreprise en signant la Charte de la Diversité.

«Devenir signataire de la Charte de la Diversité, c'est témoigner de notre engagement en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale, tant auprès de nos collaborateurs qu'auprès de nos clients », explique Jean-Claude Prevel, PDG de Logidoc-Solutions.

La Charte de la Diversité se compose de 6 engagements clés auxquels LOGIDOC-Solutions a choisi d'adhérer :

1. **Sensibiliser et former les collaborateurs** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
2. **Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
3. **Chercher à refléter la diversité de la société française** et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans l'effectif de l'entreprise, aux différents niveaux de qualification.
4. **Communiquer auprès de l'ensemble des collaborateurs** l'engagement de LOGIDOC-Solutions en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité **un objet de dialogue avec les représentants des personnels.**
6. **Inclure dans le rapport annuel** un chapitre descriptif de cet engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.

La Charte vient ainsi formaliser l'engagement déjà concret de LOGIDOC-Solutions pour la diversité : *« l'égalité des chances et la diversité font partie des valeurs intrinsèques de l'entreprise, et ce depuis sa création. Nous nous attachons depuis 5 ans à favoriser les compétences, les motivations et les qualités humaines, sans discrimination et en veillant à ce que chaque processus RH de l'entreprise soit basé sur ces fondamentaux »*, ajoute Jean-Claude Prevel.

*« Résultat : une équipe soudée, riche de sa pluralité et qui n'en est que plus impliquée dans les projets de développement de l'entreprise »*, conclut-il.

#### **A propos de LOGIDOC-Solutions :**

Créé en 2005, LOGIDOC-Solutions est aujourd'hui le spécialiste logiciel de la gestion du courrier sortant. Ses solutions Bee-POST de dématérialisation et d'acheminement du courrier s'adressent à tous types d'entreprises, de la TPE au grand compte, et dans tous secteurs d'activité : banque, assurance, industrie, administrations, ... L'objectif de LOGIDOC-Solutions : permettre à tout utilisateur de gérer le courrier sortant à partir de son poste de travail, sans changer ses habitudes, en améliorant la productivité et en diminuant les coûts directs et indirects, grâce à des solutions fiables, simples d'utilisation et générant un retour sur investissement immédiat.

Plus d'informations sur : [www.logidoc-solutions.fr](http://www.logidoc-solutions.fr) et sur [www.bee-post.com](http://www.bee-post.com)

#### **Contacts Presse :**

Florence Gillier Communication – [www.fgcom.fr](http://www.fgcom.fr) – Tél : 01 41 18 85 55

Frédérique Guillo – [fredg@fgcom.fr](mailto:fredg@fgcom.fr)

Lucie Audren – [luciea@fgcom.fr](mailto:luciea@fgcom.fr)